



Meeting of UMA /Maghreb Committee on Conformity and Interoperability
(C&I)



Speed up your compliance

Conclusions de l'étude C&I pour les pays du Maghreb

Rabat (Maroc), 22-25 novembre 2015

**Groupe de travail C&I
Maghreb**

**Auditer l'existant
+ plans de mise à niveau**

laboratoires spécialisés

**Régime réglementaire
+ ARM**

Une étude de l'existant dans la région du Maghreb en matière d'infrastructure ,de réglementation et de politique dans le domaine C & I a révélé que :

- pas de laboratoires d'essais en matière de C & I dédiés aux essais sur équipements radioélectrique et terminaux de télécommunications tels préconisés dans les manuels et guides de l'UIT et règlements internationaux (exception faite dans une certaine mesure pour la Tunisie, Le laboratoire d'homologation bien équipée de l'ANRT, La Mauritanie pour quelques essais d'homologation Radio)
- Aucune harmonisation de point de vue réglementation dans la région
- pas de politique de formation universitaire approprié dans le domaine C&I et aux professionnels
- pas de politique C & I au niveau des sphères de prise de décision ou de culture C&I pour le consommateur Maghrébin



Groupe de travail C&I (1)



Ce groupe aura comme missions:

- mise en œuvre d'une **politique en C&I** avec une stratégie de mise en place de laboratoires d'essai au niveau national ou régional
- Faire une **réflexion** à l'échelle Maghrébin pour **l'adoption et la transposition** de l'équivalent de directives européennes et/ou du marquage UIT pour les essais Conformité
- Faire une **réflexion** aussi à l'échelle Maghrébin pour **les essais de performance et d'interopérabilités pour certaines technologies et équipements radioélectrique** en se référant aux normes internationales et recommandations UIT
- **Mobilisation des fonds** nécessaires pour la mise en place de laboratoires d'essais et d'infrastructures qualité
- **Mobilisation d'expertise** et de fonds nécessaires pour la mise à niveau de laboratoires existants



Groupe de travail C&I (2)



- Mise en œuvre d'un **cadre législatif et réglementaire** pour l'évaluation de la conformité et harmonisation des textes y afférents.
- recensement des **besoins réels** et l'appréciation des rôles et capacités de chaque intervenant dans les pays concernés
- Définition des **critères de notification** des laboratoires pour les essais de contrôle de marché (tel que l'accréditation par un accréditeur reconnu ILAC selon la norme ISO 17025, ...)
- **Identification** au niveau du Maghreb des **laboratoires** qui peuvent être potentiellement notifié même à moyen terme



Groupe de travail C&I (3)



- Coordination entre les pays concernés en vue d'élaboration d'**ARM**
- **Définition des essais types et les essais d'interopérabilité** demandés selon les types de produit à l'échelle maghrébine.
- Définition des critères et des exigences techniques et réglementaires pour le **contrôle du marché**
- Coordination des **actions de formation** en C&I et **mobilisation des formateurs**
- Point relais entre les demandeurs d'essais et les **laboratoires compétents**, en particulier le laboratoire régional
- Coordination entre les pays Maghrébin en vue d'élaboration d'**ARMs** entre zone Maghreb et Europe ou autre régions du monde

- Identifier les manquements au niveau des laboratoires Maghrébins
- Définition des scopes à couvrir
- Mobiliser des fonds pour:
 - Acquisitions manquantes
 - Transfert technologique
 - Suivi jusqu'à accréditation



Investir dans des laboratoires spécialisés avec un investissement réduit et un scope limité:

- alléger l'investissement en termes de génie civil, setups d'essais et équipements de mesure
- Accélérer le processus d'acquisition du matériel et de maîtrise technique
- Viser des ARMs de façon à assurer la complémentarité entre les moyens mis en place
- Assurer un minimum de mesure de conformité même s'il ne couvre pas tout le scope normatif

Il est parfaitement envisageable d'étendre les scope respectifs de ces laboratoires dans des phases ultérieures.





Merci pour votre attention